

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-517/SG/CD la Commissison permanente de la Chambre des Députés, portant virements et ouverture de crédits au budget annexe du port de commerce de Djibouti, budget d'équipement, exercice 1973.

n° 73-517/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 mars 1973

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro
10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 330/7e L. du 20 mars 1973 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant virements et ouverture de crédits au budget annexe du port de commerce de Djibouti, budget d'équipement, exercice 1973.